

Athénaïs Clément (1869-1935)

Autor(en): **Praz, Anne-Françoise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Freiburger Geschichtsblätter**

Band (Jahr): **75 (1998)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-341026>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ATHÉNAÏS CLÉMENT(1869–1935)

ANNE-FRANÇOISE PRAZ

La comtesse de la Poype et Suzanne de Montenach représentent deux exemples typiques de femmes de l'aristocratie, engagées dans la philanthropie en raison de leur statut social. Athénaïs Clément constitue un nouveau modèle de femme philanthrope: elle est issue de la petite bourgeoisie, et elle est célibataire. Comment en est-elle venue à ce choix de vie?

Enfance, milieu social, et expériences fondatrices

Athénaïs Clément est née le 12 août 1869 à Romont. Elle vient d'une famille bourgeoise sans grande fortune mais respectée en raison de la personnalité de son père, Georges Clément, qui s'est acquis une réputation d'homme de bon conseil et une réelle popularité à son poste de président du Tribunal de district de la Glâne.

La mort prématurée de celui-ci, alors que l'aîné n'a pas trois ans et que le cadet n'est pas encore né, place sa veuve dans une situation financière très difficile. Agée de plus de quarante ans, elle se remet à étudier et à passer des examens, afin d'obtenir un emploi dans les postes qui lui permette de faire vivre sa famille. Celle-ci déménage alors à Fribourg.

La jeune Athénaïs fait donc très tôt l'apprentissage d'une existence austère, où il s'agit d'économiser le moindre sou, de limiter ses besoins et ses dépenses. L'exemple de sa mère, professionnelle-

ment active à l'extérieur de la famille, la familiarise avec une vision de la femme différente de celle de l'idéal de la femme au foyer. Mais c'est aussi l'image d'une mère qui se sacrifie pour les siens et qui, au nom de ce sacrifice, n'hésite pas à déchoir de sa condition pour gagner un maigre salaire en compagnie de collègues de travail d'un autre milieu. Malgré sa pauvreté, la famille ne renonce pas aux valeurs de la petite bourgeoisie dont elle est issue, à savoir l'ascension sociale grâce au travail et à l'étude. Conformément aux règles sociales de l'époque, ces aspirations se reportent essentiellement sur le fils aîné qui entreprend de longues et coûteuses études de médecine.

Jeunesse, contraintes et choix de vie

Les difficultés financières et la nécessité de financer les études du frère aîné obligent rapidement la jeune Athénaïs à venir en aide à sa mère. La carrière d'institutrice est alors ouverte aux jeunes filles modestes, grâce à l'enseignement dispensé gratuitement à l'Ecole secondaire de la ville. Athénaïs obtient, en 1885, un brevet dit «pour l'étranger», attribué aux élèves qui se destinent à travailler comme préceptrices à l'étranger ou dans les familles patriciennes du canton. Dès 17 ans, elle commence sa carrière, et sa réputation lui ouvre les portes des plus grandes familles patriciennes de la ville. Bientôt, un poste fixe lui est offert à l'Ecole secondaire.

Si Athénaïs ne s'engage pas dans la voie traditionnelle du mariage, c'est sans doute en raison de l'obligation de travailler. Selon la loi scolaire de 1884, l'institutrice est censée renoncer à une nomination définitive par son mariage. A 27 ans, une nouvelle contrainte l'oblige à réorienter sa vie. Touchée par la tuberculose, elle doit passer plusieurs mois en sanatorium, et réalise que l'enseignement lui sera désormais fermé: une tuberculeuse en sursis constitue un trop grand danger pour les élèves.

Que va donc faire une jeune fille à laquelle le mariage et la carrière enseignante sont désormais fermés? Comment va-t-elle

concrétiser ses aspirations personnelles, son goût de l'activité et du travail, le sens du dévouement et du sacrifice légués par l'exemple maternel? Ce sera dans le domaine de la bienfaisance que la société du temps s'ouvre à l'activité féminine. Au sanatorium déjà, lorsqu'elle organise des loisirs pour les jeunes employées de la station climatique, ses compétences dans l'action sociale se sont révélées: sensibilité aux problèmes de certaines classes démunies, imagination, sens de l'organisation. A Fribourg, elle sait que les besoins sont nombreux, et surtout, qu'elle pourra disposer d'importants soutiens pour mettre à l'œuvre ses capacités: les familles patriciennes où elle a travaillé lui font confiance, son frère est devenu un médecin réputé et un homme politique important.

Athénaïs et Gustave Clément

Soulignons l'étroite proximité du frère et de la sœur qui sont tous deux restés célibataires – et on a tout lieu de croire qu'ils ont vécu ensemble – et la complémentarité de leur action. Gustave Clément s'engage dans le débat sur l'avortement, il défend la position chrétienne de respect de la vie et préconise une aide aux jeunes mères et la prévention des naissances illégitimes. C'est ce que réalise sa sœur Athénaïs, en ciblant son action sociale sur les jeunes filles, les mères célibataires, les familles pauvres, les enfants en bas âge. Gustave Clément s'engage aussi dans le débat sur l'eugénisme, surgi dans l'entre-deux-guerres. En Suisse comme ailleurs en Europe, la stérilisation des personnes dites «inaptes» est préconisée comme solution aux problèmes sociaux, et le canton de Vaud édicte en 1929 la première loi européenne sur la stérilisation des inaptes. Cette démarche, qui paraît aujourd'hui scandaleuse, doit se comprendre dans le contexte de l'époque. Le savoir médical conduisait à des idées erronées sur l'hérédité, et l'on croyait à l'hérédité pure et simple de phénomènes aussi complexes que les troubles mentaux, l'alcoolisme et l'inadaptation sociale. La crise économique et l'augmentation du nombre des personnes à charge des collectivités publiques in-

citaient celles-ci à prendre des mesures pour diminuer les coûts de ces aides sociales. Gustave Clément s'élève vigoureusement dans ses écrits contre la stérilisation, qu'il conteste d'un point de vue médical, éthique et social. Et à ce titre, l'action sociale de sa sœur auprès des infirmes, des familles pauvres, de ces familles «d'inaptes» pour lesquelles certains préconiseraient la stérilisation s'inscrit dans cette même pensée. Cette action sociale est non seulement efficace, mais c'est aussi une occasion d'enrichissement humain, constate-t-il en conclusion d'une de ses publications¹:

«Qu'ainsi puissent disparaître de l'humanité toutes les infirmités physiques ou psychiques, on n'en saurait garder l'illusion. Mais bien que nous n'ayons pas le droit d'en prendre allégrement notre parti, la présence de ces infirmes, qui sont maintenant ou qui resteraient parmi nous, maintient dans l'humanité un ferment nécessaire à son intégral épanouissement. Elle développe les occasions et la nécessité du dévouement, la pensée de se rendre mutuellement service et de s'oublier pour les autres, la générosité, l'amour et le respect du faible, elle réduit ainsi l'égoïsme, dont on est trop porté à sous-estimer l'influence néfaste, en particulier dans l'éclosion des maladies mentales, et elle provoque l'éclosion des hautes vertus qui sont le privilège, l'honneur, et la plus authentique fleur de l'humanité.»

Créatrice et animatrice d'œuvres sociales

La biographie d'Athénaïs Clément se confond avec celle des innombrables œuvres sociales auxquelles elle a collaboré ou qu'elle a fondées. On se contentera de citer les plus importantes.

L'Association pour la protection de la jeune fille est la première œuvre à laquelle elle participe. En 1912, au Congrès international de Turin, elle devient vice-présidente de cette organisation, en remplacement de la baronne de Montenach.

¹ Dr GUSTAVE CLÉMENT, *Stérilisation et eugénisme. Rapport présenté à l'assemblée annuelle de l'Union des médecins catholiques suisses (Lucerne, 1936)*, Fribourg 1937.

Sensible aux problèmes des mères forcées de gagner leur vie et qui doivent abandonner leurs enfants au hasard du voisinage, Athénaïs Clément improvise en 1897 une crèche dans une maison à la Planche-Supérieure, proche du pont de Saint-Jean. Mais le fonctionnement, animé par un roulement de volontaires, s'avère très vite insatisfaisant. Elle met alors sur pied une société par actions et fonde en 1898 la Crèche de l'Auge, confiée à une congrégation religieuse (Sœurs de la Retraite). Quelques années plus tard, le développement de quartiers ouvriers à Beauregard l'incite à fonder là aussi la Crèche de Beauregard (1923), animée par les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul.

La situation des mères célibataires, souvent méprisées et rejetées, la touche également. A son initiative, les Sœurs de Saint-Charles sont appelées à Fribourg en 1907 pour fonder, avec leurs propres fonds, l'œuvre du Château des Bois à Belfaux. Selon une chronique de l'époque, cette maison accueille «de jeunes victimes de leur ignorance ou de leur faiblesse» pour «attendre en sécurité un accouchement discret, puis s'attacher au petit être qui sera dès lors leur soutien et leur protection».

Le nom d'Athénaïs Clément est associé à la création de l'École normale ménagère, fondée par Mme Gottrau de Watteville en 1897–1898 sous l'impulsion de Georges Python et dirigée par les Ursulines. On la retrouve aussi dans le comité de l'École d'infirmières (1912–1913) dirigée par les Sœurs de Saint-Joseph de Lyon, et dans celui de l'École de nurses de Bertigny (1932) dirigée par les Ursulines.

Durant la Première Guerre mondiale, elle vient en aide aux réfugiés et met sur pied un plan d'hospitalisation pour plus de 400 enfants belges, organisant aussi l'instruction scolaire et professionnelle de ces enfants. Ces actions lui vaudront une reconnaissance internationale au lendemain de la guerre, et elle est décorée de l'Ordre de la reine Elisabeth et consacrée Chevalier de l'Ordre du roi Léopold.

Mais c'est la création de l'Office central d'informations et d'assistance, fondé en 1913 sous le patronage de Mgr Bovet, qui reste son œuvre la plus marquante au niveau du canton. Cet office veut organiser rationnellement la charité en centralisant les dons, et distribue ensuite les secours en connaissance de cause, avec l'aide d'un

service d'enquête. Une grande kermesse annuelle, qui prend le nom de kermesse de Mlle Clément, est organisée à la Grenette pour récolter des dons.

Athénaïs Clément meurt le 6 février 1935 et l'événement suscite de nombreux hommages officiels et des témoignages de reconnaissance. Même les chômeurs de la capitale s'organisent pour lui dédier une couronne. Mais il faudra attendre 1997 pour qu'une rue de Fribourg porte son nom.

Dévouement, discrétion, souffrance, mystique

La biographie et la personnalité d'Athénaïs Clément incarnent à l'extrême ces qualités féminines prônées à l'époque: dévouement, abnégation, sacrifice. Ces qualités sont associées à l'image d'une femme qui a renoncé à sa sexualité, à sa vocation maternelle, au profit d'une maternité spirituelle et sociale. Cette opposition entre sexualité et dévouement féminin, cette sublimation de la sexualité par le dévouement, on la retrouve aussi en conclusion d'un article de Gustave Clément sur l'avortement et le problème des filles-mères²:

«L'Etat ne saurait se désintéresser des œuvres que l'initiative privée fait naître pour la prophylaxie de ces cas malheureux, pour veiller sur les jeunes filles les prémunir contre les dangers et les occasions, créer enfin autour d'elles une atmosphère morale saine au lieu de cette mentalité dangereuse exaltée en cette formule accréditée par les romanciers 'Chacun a droit au bonheur' ... Qu'on redise que chaque être n'a pas un droit absolu et impérieux à ce genre spécial de bonheur sans souci des conséquences que son exercice entraînerait pour autrui. Que beaucoup, dans l'intérêt de la race, feraient mieux de ne point le rechercher, et qu'en somme, à côté et au-dessus de ce genre d'émotions, il y a moyen d'être vraiment et sincèrement heureux, par le travail probe, par la satisfaction du devoir accompli et d'une vie utile, surtout par le sacrifice et le dévouement à un être et à un devoir. Et

² Dr GUSTAVE CLÉMENT, *Protection de la mère contre l'enfant? Rapport présenté à la société d'obstétrique et de gynécologie de la Suisse romande*, Genève 1912.

sous ce rapport, on ne saurait jamais trop tenir compte des inépuisables richesses de dévouement, de besoin de dévouement de la femme: il suffit de ne point les oublier, de les diriger, et d'exalter ce qu'il y a de meilleur en elles.»

Les articles nécrologiques consacrés à Athénaïs Clément mettent en exergue une autre qualité attribuée à la femme active dans l'espace public: modestie et discrétion. Athénaïs Clément correspond parfaitement à cette image. Dans toutes les œuvres, on la retrouve dans le comité fondateur, dont elle devient très vite la principale instigatrice, celle qui trouve les idées, organise, coordonne, noue des contacts pour obtenir des soutiens et des financements. Une fois les bases de l'œuvre mises en place, elle recherche les personnes adéquates pour assurer son fonctionnement et se retire des postes directeurs.

Enfin, ces articles nécrologiques soulignent la présence perpétuelle de la souffrance dans la vie d'Athénaïs Clément, comme une composante importante de son action, qui agirait comme intercession, ainsi qu'on peut le lire dans les «Nouvelles Etrennes Fribourgeoises»³:

«Cette souffrance qui, non seulement sera acceptée par Mlle Clément avec le sourire, mais que, tout au long de son existence, elle accueillera héroïquement, ne tolérant pas le moindre adoucissement à la douleur dans les crises les plus aigües, et jusque dans une agonie terrible et prolongée. Rosée céleste, peut-on dire, que cette 'bonne' souffrance, sans laquelle bien des résultats resteraient inexplicables.»

De la protection de la jeune fille à l'accès au savoir

Dévouement, discrétion, sexualité sublimée, souffrance ... Est-ce seulement ces qualités qui autorisent les femmes à agir dans l'espace public, qui leur ouvrent une certaine émancipation? Si Athénaïs

³ *Mlle Athénaïs Clément*, in: *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises* 69 (1936), pp. 194–199.

Clément a incarné ce modèle, elle l'a aussi dépassé par toute une série de ses activités, et en particulier son travail d'administratrice de l'Institut des Hautes Etudes, entre 1902 et 1909. Cette école est créée pour dispenser aux femmes un enseignement supérieur qui leur donne accès à l'université. Après la protection, après la moralisation et le relèvement, l'émancipation des jeunes filles passe désormais par l'accès au savoir.

Bibliographie

Gustave CLÉMENT e. a., *In Memoriam – Mlle Athénaïs Clément (1869–1935). Souvenirs et témoignages*, Fribourg, s. d. [1936].

Vicky GRAF, *Athénaïs Clément, créatrice et animatrice d'œuvres sociales (1869–1935)*, in: *1700*, no 135, mai 1997.

Anne-Marie KÄPPELI, *Savon, chaussettes et chocolat. Bienfaisance des femmes aristocrates et bourgeoises au XIX^e et au début du XX^e siècle. Carrière sociale d'une célibataire bourgeoise: Athénaïs Clément (1869–1935)*, in: *Du Pater noster à l'Alma mater. Sur les traces des femmes à Fribourg. Pro Fribourg*, no 110, mars 1996, pp. 47–58.

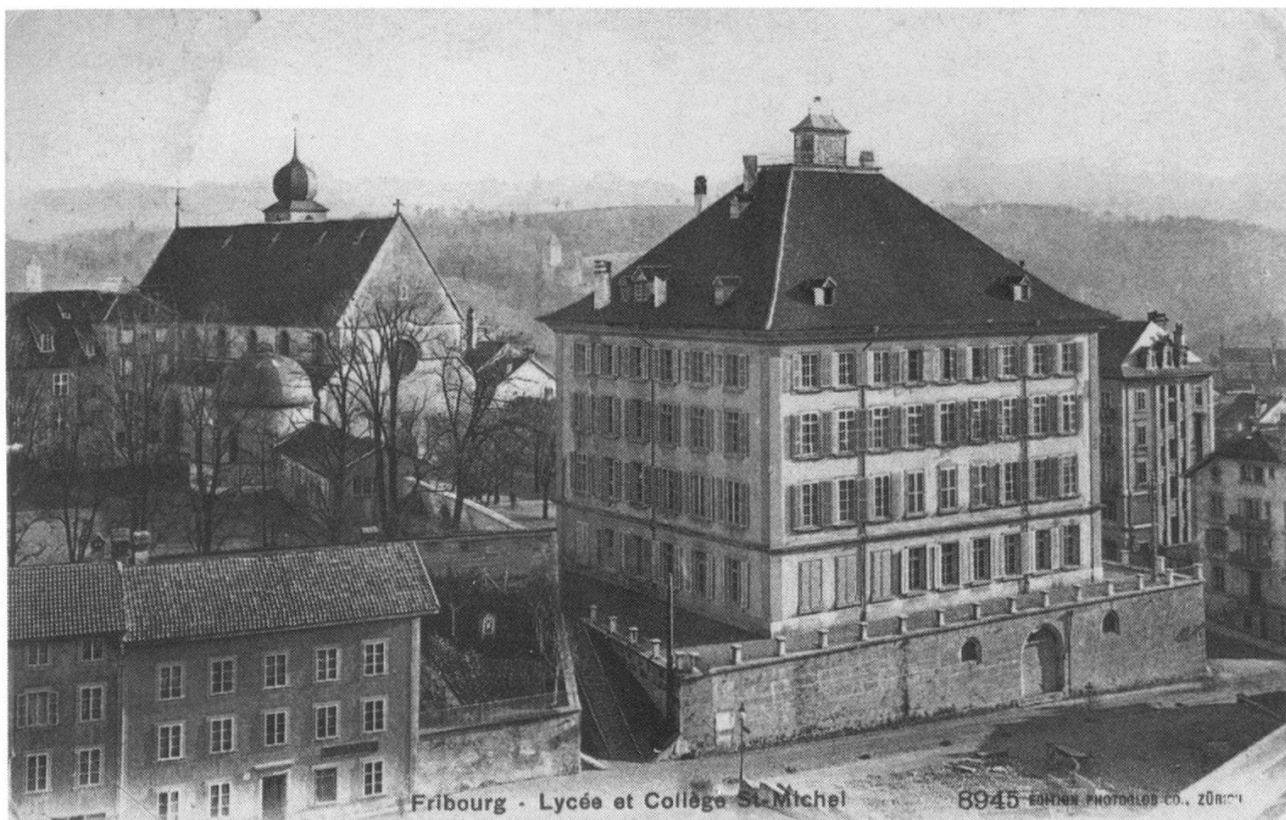
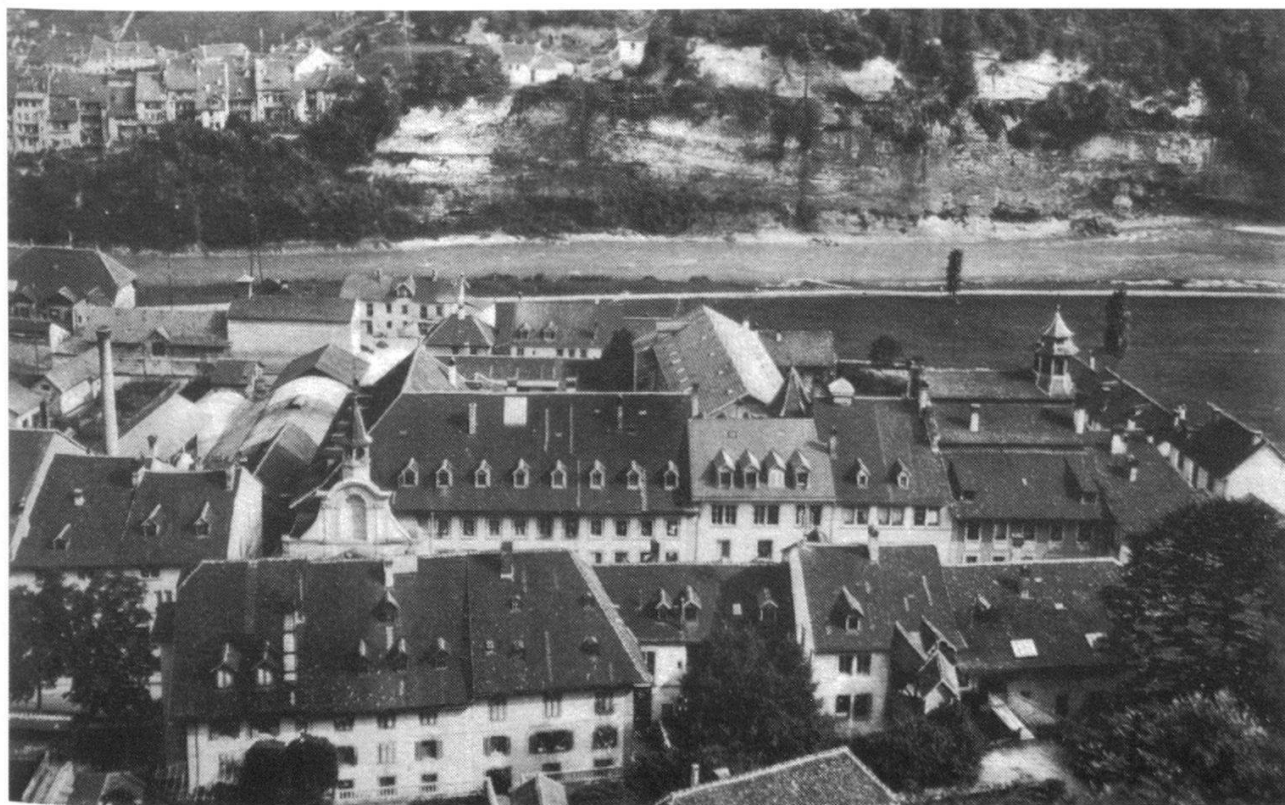


Abb. 1: Das Kollegium St. Michael mit dem Lyzeum, wo Catherine Victoria Dietrich-Horner als erste und vorerst einzige weibliche Lehrperson an der 1849 neu gegründeten kantonalen Mädchensekundarschule unterrichtet hatte. – Postkarte, Kulturgüterdienst Freiburg.



Illustr. 2: La maison de la Providence. Mme de la Poype avait racheté l'ancien séminaire aux Liguoriens à la rue Neuve. – Carte postale, Service des biens culturels, Fribourg.

immatriculation
le 6. Avril. 1843.

Acte d'immatriculation

N° 2772



NOUS, AMBASSADEUR
de Sa Majesté le Roi des Français
près la Confédération Suisse

Certifions: qu'ayant examiné les papiers de Madame de la Poype, (Marie, Claudine, François, Emmanuel, Pierre, Nicolas), née à Lyon, (Département du Rhône), le 16. Décembre 1776, Chancelier, établie à Fribourg, (Canton de Fribourg), et les ayant trouvés en règle, elle a été inscrite sur le registre des Français qui résident en Suisse, déposé aux archives de l'Ambassade.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent pour qu'elle puisse jouir, pendant son séjour en Suisse, des droits et de la protection assurés aux sujets du Roi par la convention du 30 Mai 1827.

Donné à charge à ses fils de satisfaire aux lois du Royaume sur le recrutement de l'Armée, et sous l'obligation aux pères et mères d'envoyer à l'Ambassade l'acte de naissance des enfans qu'ils auront depuis ce jour, afin qu'étant enregistrés, ils soient également reconnus pour Français.

Berne, le 28. Janvier 1843.

*Le Chargé d'affaires
l'Ambassadeur de France*

C. Reinhard

Nota: Le présent acte devra être renouvelé après le terme de 7 ans ou remis à l'Ambassade dans le cas où le porteur quitterait la Suisse.

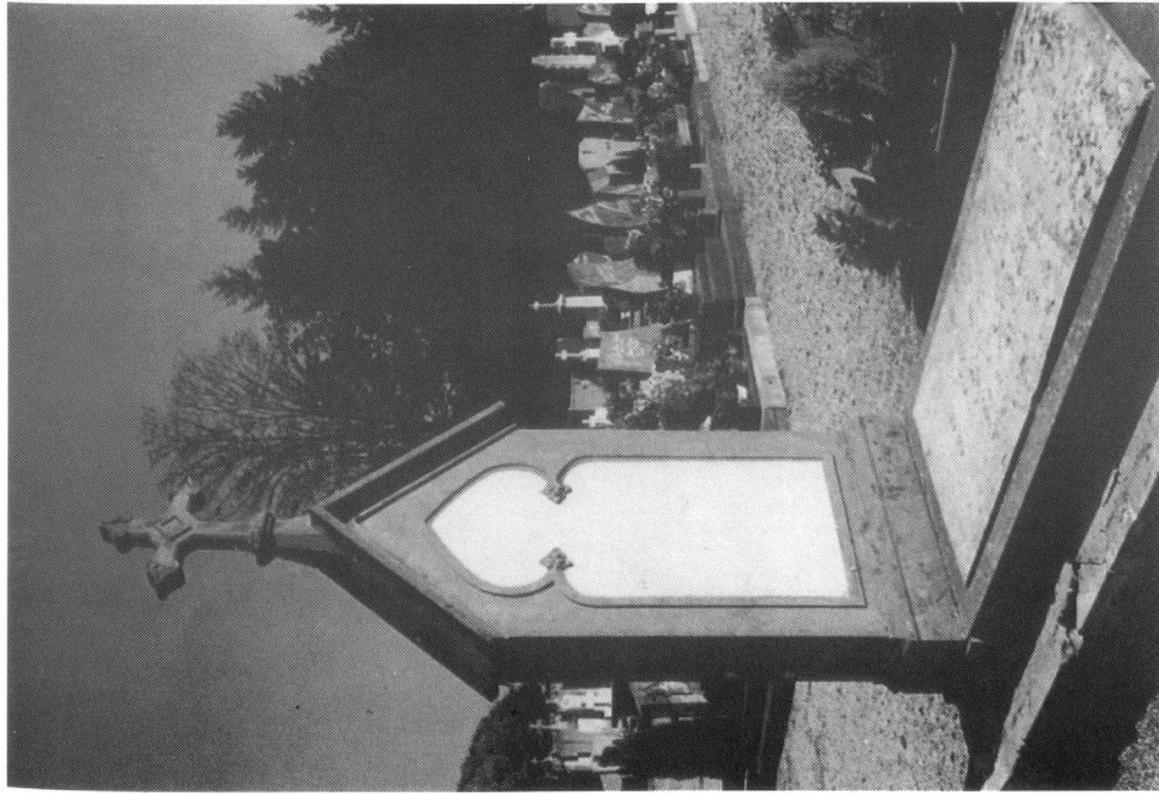


*Le Chargé d'affaires,
Par l'Ambassadeur,*

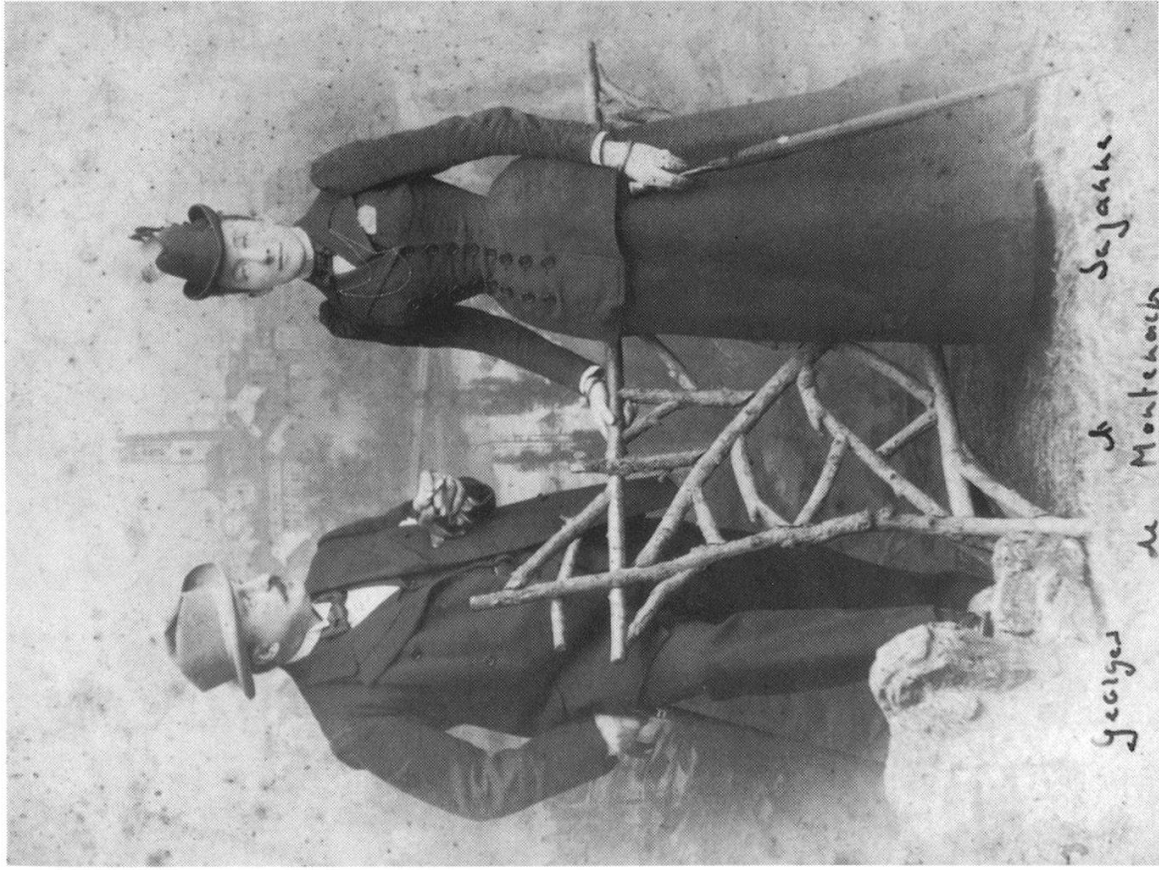
Le Secrétaire d'Ambassade

Aug. Teubsch

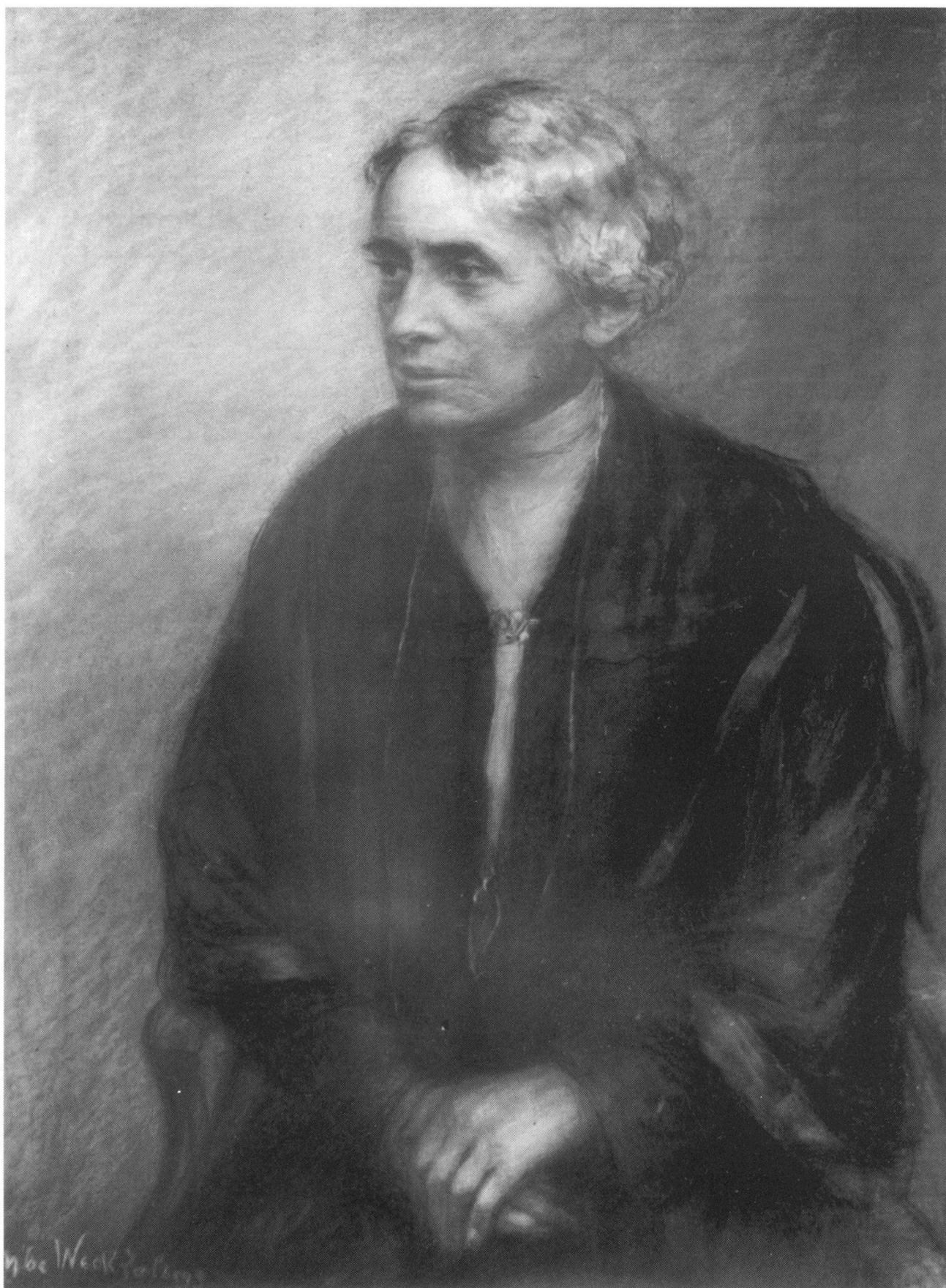
Illustr. 3: Acte d'immatriculation de Mme de la Poype auprès de l'Ambassade de la France. – Archives de la Providence, Fribourg.



Illustr. 4: Pierre tombale de la comtesse de la Poype à Saint-Didier-sur-Chalaronne en France. – Photographie, Archives de la Providence, Fribourg.



Illustr. 5: Le jeune couple Suzanne et Georges de Montenach. – Photo E. Lorson, Archives Pro Fribourg, Fribourg.



Illustr. 6: Athénaïs Clément. D'après un pastel de Mathilde de Weck-Baldegg (1933). – Photographie, Archives de la Ville de Fribourg.



Illustr. 7: Lors de son séjour au sanatorium populaire de Leysin, Athénaïs Clément envisage une nouvelle orientation de sa vie. – Reproduction de: Geneviève HELLER, *Propre en ordre*, Lausanne 1979, p. 125.

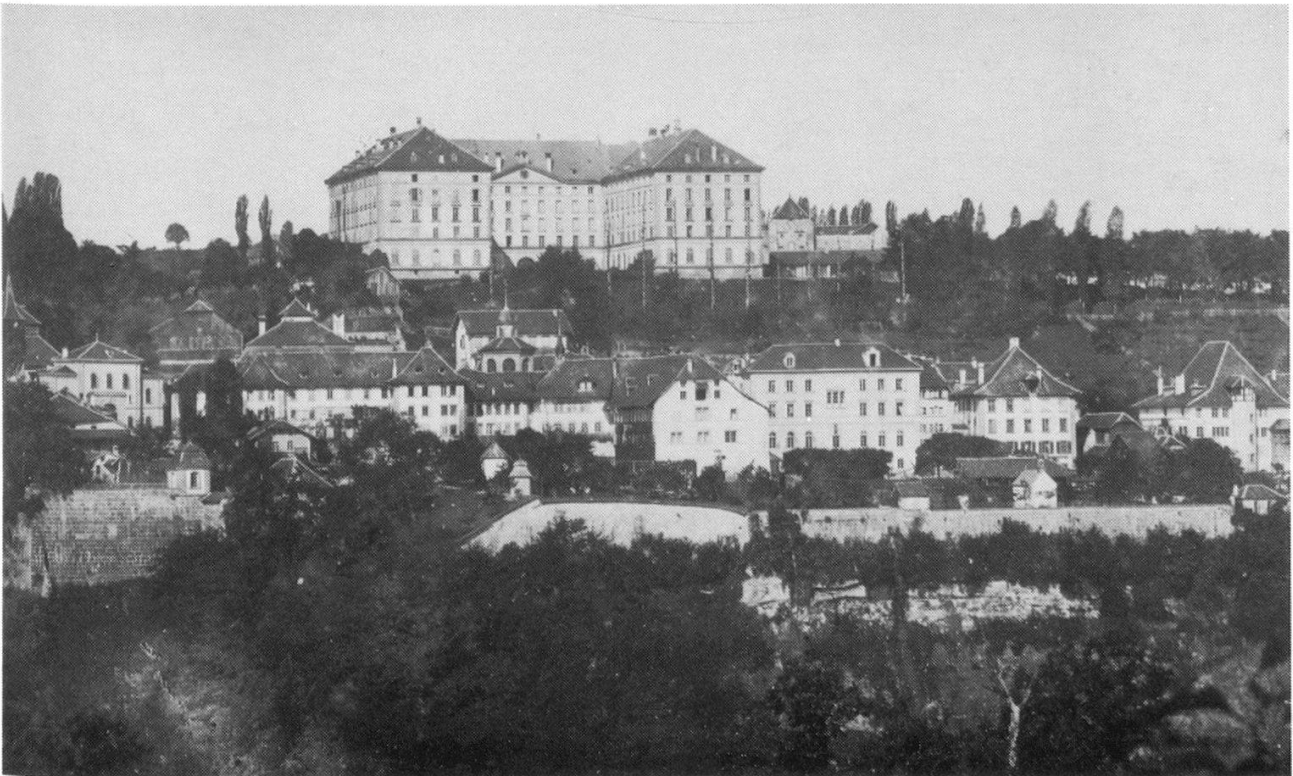


Abb. 8: Am Horizont das städtische Waisenhaus im ehemaligen, heute abgebrochenen Jesuitenpensionat, wo Anna Hug ihre Kindheit verbrachte. – Photo E. Lorson, Kulturgüterdienst Freiburg.

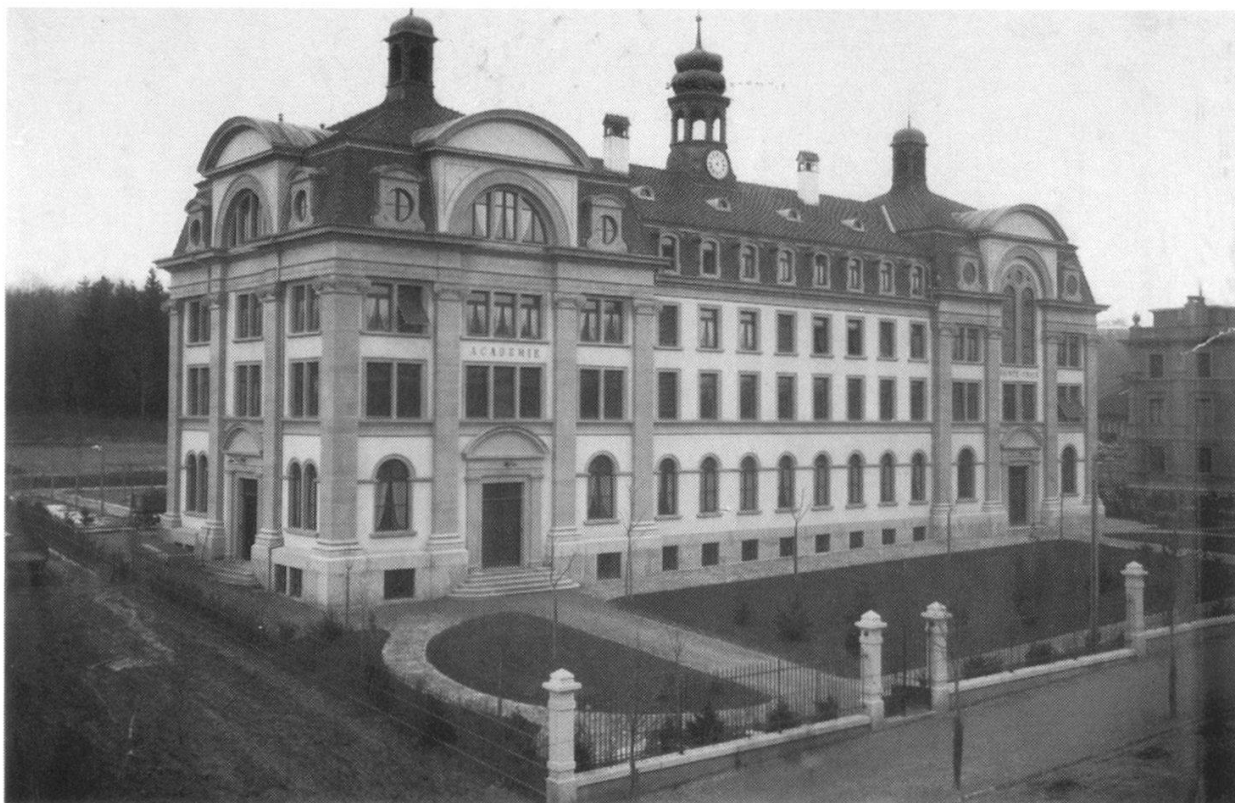


Abb. 9: Die Akademie vom Hl. Kreuz, die «Frauenuniversität» am Boulevard de Pérolles, an der Anna Hug von 1909 bis 1928 Mathematik- und Physikunterricht erteilte. – Photographie, Kulturgüterdienst Freiburg.



Abb. 10: Die städtische Mädchensekundarschule im Gambachquartier, an der Athénaïs Clément und Anna Hug unterrichteten. – Photographie, Kulturgüterdienst Freiburg.



Abb. 11: Die dritte Klasse der städtischen Mädchensekundarschule, um 1926, vermutlich in einer Geographiestunde mit Anna Wirz, Direktor Auguste Schorderet und möglicherweise Anna Hug links aussen. – Photographie, Privatbesitz.



Abb. 12: Jeanne Niquille (links außen sitzend) im Kreis ihrer Geschwister und ihrer Mutter. – Aufnahme um 1914, im Besitz von Jacqueline Niquille, Bulle.



Abb. 13: Jeanne Niquille in Venedig, Ende der zwanziger Jahre. – Photographie im Besitz von Jacqueline Niquille, Bulle.

Abb. 14: Das Staatsarchiv im ehemaligen Augustinerkloster, wo Jeanne Niquille als Archivarin waltete. – Photo Y. Eigenmann, 1992, Kulturgüterdienst Freiburg.

